



Montréal, le 28 août 2006

Monsieur Jean-François Boucher
Comité régional pour la protection des falaises Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte

Le Club de Montagne Le Canadien inc. (CMC) vous appuie

Le CMC regroupe près de 300 amateurs de longue randonnée en montagne, de ski de fond et de raquette provenant principalement de la grande région de Montréal.

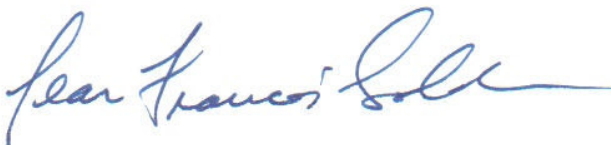
Les milieux naturels nous attirent et nous savons que, pour être en mesure de les fréquenter le plus souvent possible, nous devons les préserver. Nous le faisons d'abord en nous efforçant constamment de minimiser l'impact de notre passage, mais aussi, lorsqu'il le faut, en nous élevant publiquement contre les interventions qui menacent leur intégrité.

Notre club consacre une part importante de son calendrier annuel de sorties à des activités d'entretien, de développement et de protection des sentiers. Cette implication a d'ailleurs été formellement reconnue par la Fédération québécoise de la marche qui a décerné le prix Sentier Québec au CMC en 2002.

La vigilance de votre comité à l'égard de la protection de l'environnement des falaises Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte est une source d'inspiration pour le CMC. Si vous estimiez utile que nous fassions des représentations auprès du ministère des Ressources naturelles ou auprès des instances politiques à propos de cette demande de protection, c'est avec plaisir que nous interviendrions. Pour toute autre forme d'appui, n'hésitez pas à nous contacter.

Bon succès et au plaisir de se rencontrer dans les sentiers du futur parc des Falaises!

Le président du CMC,



Jean François Bolduc